

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2010

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALLAFRANCHINO Pierre, Melle CHASTAGNARET Stéphanie, Mr DORNE François, Mr GUEZE Daniel, Mme LAUTROU Lucile, Mme Malosse Brigitte, Mr VACHER Régis

Absents (excusés) : Mr BOIS Bernard, Mme ROSTAIND Françoise

Absente : Mme MACHISSOT Ginette

Secrétaire de séance : Mme LAUTROU Lucile

Problème dans l'édition du précédent compte rendu. Un nouveau compte rendu est distribué à l'ensemble du conseil municipal. Approbation lors du conseil municipal du 7 octobre 2010.

AFFAIRE CACHARD

Monsieur le Maire donne lecture du jugement du tribunal de Grande Instance concernant l'affaire CACHARD.

Jugement rendu : le tribunal déboute Mr CACHARD de ses demandes de désenclavement.

ACHAT TERRAIN GABET

Le juge des tutelles a donné son accord concernant l'achat des parcelles GABET (parcelles C472 et C474).

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte :

- l'achat de ces parcelles pour l'euro symbolique
- la prise en charge des travaux de clôture de la parcelle 473
- un droit de passage de la parcelle 473 restant propriété de Mme GABET sur la parcelle 248 propriété communale afin d'accéder à la voie communale « chemin de Riol »

Quatre entreprises ont été consultées et ont fourni des devis. L'ouverture des plis se fera lors de la commission des travaux le lundi 20 septembre 2010 à 20h30 en Mairie.

VOIE COMMUNALE LES FANGES

Intervention de Mr DE PIERREFEU Géraud en début de séance du conseil municipal afin de faire part de ses intentions (trouver un moyen pour remédier aux problèmes de sécurité devant leur habitation aux Fanges). Il souhaiterait que le chemin des fanges soit dévié.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la DDE concernant les 2 possibilités qui pourraient être envisagées :

- la création d'une voie nouvelle
- création d'un trottoir et barrières

A l'unanimité des membres présents (avec 6 voix pour, 1 abstention de Mr DORNE et une voix contre de Mr VACHER), le conseil municipal pense que la pose de barrière serait la solution la plus adaptée mais ils ne sont pas opposés à un projet de déviation dans les conditions qui seront soumises au prochain conseil municipal.

Lors du prochain conseil municipal, Monsieur le Maire fera part aux membres du conseil municipal du projet de courrier qui sera adressé à Mr et Mme DE PIERREFEU.

DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du dossier d'extension établi par l'entreprise FORCLUM.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de CHATEAUNEUF DE VERNOUX :

- charge Monsieur le Maire d'instruire et de déposer auprès du SDE07 le dossier de demande de subvention basé sur le devis de l'entreprise FORCLUM. Le coût serait de 10 631 € subventionnable à 50%

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait part des nouveaux horaires du secrétariat de Mairie à compter du 1^{er} septembre 2010 :

Lundi : 9h00 à 12h00
Mardi : 9h00 à 12h00
Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi : 9h00 à 12h00
Vendredi : 9h00 à 12h00
Samedi : 9h00 à 12h00

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents adopte ses nouveaux horaires.

- Les brigades vertes souhaitent intervenir sur la commune de Châteauneuf du 6 au 10 septembre 2010. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide de les faire intervenir uniquement en fin d'année.

- François DORNE fait part aux membres du conseil municipal de l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique qui a été pris pour autoriser le captage des Fanges (Châteauneuf de Vernoux) et de Fauriel (Boffres).

- François DORNE fait part aux membres du conseil municipal de tout le personnel recruté au sein du multi-accueil de Châteauneuf :

- ↔ Agnès CLEMENT : Directrice actuellement en congé maternité
- ↔ Octavie EYNARD : Directrice adjointe
- ↔ Sylvie HERAUD : Auxiliaire de Puériculture
- ↔ Céline ARNAUD : Adjoint d'animation
- ↔ Angélique AVON : Adjoint d'animation
- ↔ Céline NOHERIE : Adjoint d'animation
- ↔ Céline SAHUC : Adjoint d'animation

La séance est levée à 22h20.

Le prochain conseil municipal aura lieu le **Jeudi 7 octobre 2010** à 20h30 à la Mairie de CHATEAUNEUF DE VERNOUX.